



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 NOVEMBRE 2020

Délibération n°DEL-2020-0321

OBJET : Sollicitation d'une subvention auprès de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes pour le diagnostic de territoire de la lecture publique

Nombre de sièges : 74
Membres en exercice : 74
Présents : 69
Pouvoirs : 4
Absents : 0
Excusés : 5
Pour : 73
Contre : 0
Abstention : 0
N'ayant pas pris part au vote : 0

Acte rendu exécutoire
après transmission en
Préfecture le

31/12/2020

et affichage le

31/12/2020

Secrétaire de séance :
Régine MILLET

Le 23 novembre 2020 à 18h30, le conseil communautaire de la communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, président. Convocation dûment faite le 17 novembre 2020.

Présents : Henri BAILE, Laurence THERY, Claude BENOIT, Françoise MIDALI, Patrick BEAU, Coralie BOURDELAIN, Roger COHARD, Régine MILLET, Philippe LORIMIER, Annick GUICHARD, Jean-François CLAPPAZ, Christophe BORG, Sidney REBBOAH, Julien LORENTZ, François BERNIGAUD, Olivier SALVETTI, Cédric ARMANET, Patrick AYACHE, Patricia BAGA, Michel BASSET, Philippe BAUDAIN, Ingrid BEATINI, Dominique BONNET, Alexandra COHARD, Cécile CONRY, Isabelle CURT, Brigitte DESTANNE DE BERNIS, Agnès DUPON, Christophe DURET, Thierry FEROTIN, Michèle FLAMAND, Pierre FORTE, Annie FRAGOLA, Nelly GADEL, Claudine GELLENS, Philippe GENESTIER, Ilona GENTY, Martin GERBAUX, Vincent GOUNON, Alain GUILLUY, Anna-Maria HAJENLIAN, Mylène JACQUIN, Alain JOLLY, Martine KOHLY, Richard LATARGE, Hervé LENOIRE, Marie-Béatrice MATHIEU, Christelle MEGRET, Sylvain MICHALIK, Clara MONTEIL, Emmanuelle MOREAU, François OLLEON, Valérie PETEX, Serge POMMELET, Claire QUINETTE-MOURAT, Adrian RAFFIN, Franck REBUFFET-GIRAUD, Sophie RIVENS, Cécile ROBIN, Olivier ROZIAU, Franck SOMME, Brigitte SORREL, Christophe SUSZYLO, Annie TANI, Martine VENTURINI, Françoise VIDEAU, Régine VILLARINO, Damien VYNCK Jean-Luc FILLON

Pouvoir : Anne-Françoise BESSON à Sidney REBBOAH, Brigitte DULONG à Nelly GADEL, François STEFANI à Henri BAILE, Youcef Tabet à Ilona GENTY

Vu les statuts de la communauté de communes Le Grésivaudan et notamment sa compétence de mise en réseau des acteurs culturels du périmètre communautaire ;

Vu le budget primitif 2020,

Depuis sa création en 2013, le réseau des bibliothèques du Grésivaudan a évolué, se structurant autour de deux médiathèques tête de réseau, accompagnant 34 bibliothèques communales.

Un diagnostic de territoire a été mené en 2013 par les coordinatrices du réseau recrutées à cette époque. 7 ans plus tard, plusieurs des préconisations d'origine ont été mises en place avec succès (outil informatique commun, portail commun, navette documentaire, actions culturelles communes...). Mais un certain nombre de points restent en suspens et de nouveaux besoins émergent :

- renforcer la structuration du réseau : mutualisation, actions de formation, soutien professionnel.
- lancer la requalification de la médiathèque de Pontcharra
- déployer la navette pour une desserte hebdomadaire de toutes les bibliothèques du réseau
- mettre en œuvre le Plan Lecture avec le Département (2020-2026)
- écrire un contrat territoire-lecture avec la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes (audit sur la lecture publique au préalable)

Afin de mettre en œuvre ces objectifs et de définir une nouvelle politique d'actions, il semble opportun de réétudier finement les besoins et les enjeux du territoire pour définir les lignes

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

d'un contrat territoire-lecture qui permettrait de donner à l'un des plus gros réseaux de la région les moyens de répondre aux besoins réels du territoire.

Il a donc été décidé de faire appel à un cabinet d'étude pour réaliser un diagnostic de territoire qui devrait se dérouler d'octobre 2020 à mars 2021. Pour cette action, une subvention peut être sollicitée auprès de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes pour un montant de 60 % du coût HT global de l'étude.

Le budget prévisionnel de cette opération est le suivant :

Dépenses TTC		Recettes		
	Montant	Financier	Montant	Taux
Diagnostic de territoire de la lecture publique	36 000 €	Le Grésivaudan	17 000 €	47 %
		DRAC Auvergne-Rhône-Alpes	19 000 €	53 %
Total	36 000 €	Total	36 000 €	100 %

Ainsi, Monsieur le Président propose de solliciter une subvention d'un montant de 19 000 euros auprès de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes pour le financement du diagnostic de territoire en matière de lecture publique, ainsi que de l'autoriser à signer tous les actes afférents à cette affaire.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre ont signé tous les membres présents.
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le 23 novembre 2020



Le Président,
Henri BAILE